

ÉTUDE PUBLIQUE DU BUDGET 2022 ET DU PDI 2022-2031 DE LA VILLE DE MONTRÉAL, DE SES SOCIÉTÉS PARAMUNICIPALES ET DE LA STM

Assemblées publiques virtuelles

Montréal, le 22 décembre 2021 – La Commission sur les finances et l'administration vous convie à participer à l'étude publique du budget de fonctionnement 2022 et du programme décennal d'immobilisations (PDI) 2022-2031 de la Ville de Montréal, de ses sociétés paramunicipales et de la Société de transport de Montréal (STM).

Cette étude publique se déroulera du **6 janvier au 14 janvier 2022**. Compte tenu de la situation sanitaire, les séances publiques se dérouleront par visioconférence et seront accessibles via la webdiffusion en direct à partir de la page web: ville.montreal.qc.ca/etudebudget2022. Nous vous invitons également à y consulter le calendrier des présentations des services municipaux et organismes paramunicipaux.

L'étude publique du budget et du PDI se déroule en deux étapes. La première permet de prendre connaissance des budgets 2022 et du PDI 2022-2031 des services municipaux, sociétés paramunicipales et de la STM qui seront présentés à la Commission et d'inviter la population montréalaise à soumettre ses questions et commentaires. La seconde est consacrée à l'élaboration et l'adoption des recommandations de la Commission.

DÉROULEMENT DE L'ÉTUDE PUBLIQUE DU BUDGET 2022 ET DU PDI 2022-2031

PRÉSENTATION DES SERVICES MUNICIPAUX, SOCIÉTÉS PARAMUNICIPALES ET DE LA STM

Au cours de l'étude publique, les services municipaux, sociétés paramunicipales et la STM présenteront successivement leur budget de fonctionnement 2022 et le cas échéant, leur PDI 2022-2031.

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES

Après chacune des présentations, et suivant le dépôt des budgets des organismes et sociétés paramunicipales, une période sera consacrée aux questions et commentaires du public, puis à ceux des membres de la Commission, auxquels répondront les représentantes et représentants de la Ville de Montréal.

Les personnes intéressées à faire part de leur question et commentaire à un service ou organisme municipal sont invitées à les transmettre via le **formulaire en ligne** dédié disponible à : ville.montreal.qc.ca/etudebudget2022.

Le formulaire sera accessible **30 minutes avant le début de la séance** et demeurera ouvert jusqu'au début de la période réservée aux questions et commentaires du public.

ASSEMBLÉE PUBLIQUE D'ADOPTION DES RECOMMANDATIONS

Au terme des présentations des services et organismes municipaux, la Commission se réunira en séances de travail à huis clos pour fins d'élaboration de recommandations.

Par la suite, la Commission présentera et adoptera ses recommandations lors d'une assemblée publique virtuelle qui se tiendra le :

DATE ET HEURE **MERCREDI 19 JANVIER 2022, À 14 H 00**

PAR VISIOCONFÉRENCE

Pour visionner la séance en **webdiffusion en direct**, consulter les **recommandations** proposées et accéder au **formulaire en ligne** pour soumettre une question ou un commentaire, rendez-vous **30 minutes avant l'ouverture de l'assemblée** à : ville.montreal.qc.ca/etudebudget2022.

Le **formulaire en ligne** pour soumettre questions et commentaires sera accessible **jusqu'à la fin de la pause** suivant la présentation des recommandations.

INFORMATIONS

Toute personne peut obtenir copie de la documentation auprès du Service du greffe.

Notez que l'ensemble des séances publiques peut être visionné en différé sur le compte [YouTube de la Ville de Montréal](#).

Pour toute autre information, consultez la page dédiée ville.montreal.qc.ca/etudebudget2022 ou communiquez avec le secrétariat des commissions permanentes.

Inscrivez-vous dès maintenant l'infolettre des commissions permanentes pour ne rien manquer de nos nouvelles : ville.montreal.qc.ca/infolettrecommissions.

COMMISSIONS PERMANENTES

Les commissions permanentes sont des instances de consultation publique instituées par le conseil municipal et le conseil d'agglomération. Conformément à la Loi sur les cités et villes et à la Charte de la Ville de Montréal, leur mission consiste à éclairer la prise de décision des élus municipaux et à favoriser la participation des citoyennes et citoyens aux débats d'intérêt public.

La Commission sur les finances et l'administration est présidée par M. Pierre Lessard-Blais, maire d'arrondissement de Mercier – Hochelaga-Maisonneuve et M. Georges Bourelle, maire de la Ville de Beaconsfield ainsi que M. Laurent Desbois, maire d'arrondissement d'Outremont occupent la vice-présidence de la Commission.

Les membres sont : M. Alex Bottausci, maire de la Ville de Dollard-des-Ormeaux; Mme Lisa Christensen, conseillère de la Ville de l'arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles; M. Alan DeSousa, maire d'arrondissement de Saint-Laurent ; Mme Nathalie Goulet, conseillère de la Ville de l'arrondissement d'Achues-Cartierville; M. Benoit Gratton, conseiller d'arrondissement de Verdun; Mme Vicki Grondin, conseillère de la Ville de l'arrondissement Lachine et conseillère de la Ville désignée de l'arrondissement de Ville-Marie; Mme Virginie Journeau, conseillère de la Ville de l'arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles; M. Sylvain Ouellet, conseiller de la Ville de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension et Mme Anne-Marie Sigouin, conseillère d'arrondissement de Saint-Paul-Émard-Saint-Henri-Ouest.

Inscrivez-vous dès maintenant l'infolettre des commissions permanentes pour ne rien manquer de nos nouvelles : ville.montreal.qc.ca/infolettrecommissions.

- 30 -

Renseignements : Service du greffe
Division du soutien aux commissions permanentes, aux conseils consultatifs et au bureau de la présidence du conseil
155, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1B5
Téléphone : 514 872-3770 – Télécopieur : 514 872-5655
commissions@montreal.ca | ville.montreal.qc.ca/commissions | [@Comm_MTL](#)

Montréal 